© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

© Pauchard Sébastien - Région Occitanie

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DOSSIER DE PRESSE

Assemblée plénière du 30 juin 2022

Grand Plan régional pour le pouvoir de vivre et la souveraineté

Aides aux ménages, soutien aux entreprises, accompagnement des initiatives citoyennes

Juin 2022

© Grihault Emmanuel - Région Occitanie

© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Sommaire

ÉDITO 3

10 MESURES PRIORITAIRES POUR AIDER LES HABITANTS ET LES ENTREPRISES À AGIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 6

A - Soutenir le pouvoir de vivre : accès aux mobilités vertes et rénovation énergétique 6

> Renforcer l'écochèque véhicule électrique ou hybride rechargeable
> Doubler le nombre de bornes de recharges électriques
> Faciliter l'accès des séniors aux transports régionaux
> Rénov'Occitanie : des services sur mesure pour booster la rénovation énergétique des logements particuliers et des copropriétés

B - Accompagner la transition énergétique des entreprises et des collectivités 10

> Aider à l'achat d'un véhicule électrique pour les artisans à proximité d'une ZFE
> Créer un Pass efficacité énergétique dans l'entreprise
> Pour les investissements lourds dans l'industrie : FITEEO
> Inciter et accompagner les collectivités pour réaliser des travaux

C - Impliquer les citoyens et accompagner leurs initivatives 12

> Pack "Aux EnR, citoyens" : multiplier par 10 les projets citoyens de production d'énergie renouvelable
> Pour une « génération GECO » (Génération pour l'écologie et le climat en Occitanie)

FOCUS : LA RÉGION LANCE UN PLAN DE 100 M€ POUR L'AVION VERT 13

POUVOIR D'ACHAT : INFOS CLÉS SUR LES MESURES NOUVELLES OU RENFORCÉES 14

ANNEXE : LISTE DE L'ENSEMBLE DES MESURES DU PLAN POUR LA SOUVERAINTÉ ÉNERGÉTIQUE 16

L'Occitanie, région à énergie positive

Avec l'objectif de couvrir d'ici 2030 46% de la consommation régionale par des énergies renouvelables, le scénario Région à Energie Positive déployé par la Région s'inscrit parfaitement dans les objectifs fixés par l'Union européenne qui propose de porter ce chiffre à 45% à l'échelle de l'UE.

L'Occitanie est par ailleurs déjà engagée sur une dynamique positive en étant à ce jour :

- La 1ère région pour la programmation de l'éolien en mer flottant ;
- La 2ème région pour la puissance photovoltaïque installée (2 623 MW fin 2021) ;
- La 2ème région pour la puissance hydraulique (5 283 MW fin 2021).

Édito

Agir ensemble pour le pouvoir de vivre et la souveraineté en Occitanie

Depuis plus de 6 ans, avec volontarisme, j'ai engagé la Région Occitanie dans la stratégie Région à Energie Positive, pour limiter la consommation énergétique, produire des énergies renouvelables et protéger le pouvoir d'achat des habitants.

La crise énergétique que nous traversons peut entraîner une perte de pouvoir d'achat allant jusqu'à 1 000 € par an pour nos concitoyens. Elle nous amène à accentuer nos efforts pour soutenir les habitants, notamment les plus modestes. Renforcement de l'aide à l'acquisition d'un véhicule électrique, en l'ouvrant au neuf, doublement du nombre de bornes de rechargement, soutien renouvelé à la rénovation énergétique des logements, aide à la mobilité des séniors en proposant une tarification dégressive sur les trains, sont autant de mesures que nous mettons en place dans notre grand plan pour le pouvoir de vivre et la souveraineté. Nous agissons également auprès des entreprises en accompagnant leur décarbonation grâce à l'aide à l'achat d'un véhicule électrique pour les artisans, au nouveau Pass efficacité énergétique et à l'aide au financement des travaux. **Au total, ce plan représente un nouvel investissement de 200 M€ sur le mandat.**

La nécessité de renforcer notre souveraineté, notamment énergétique, est encore plus criante depuis le début de la guerre en Ukraine. **En Occitanie, j'ai fait le choix gagnant de développer les énergies renouvelables, et en particulier l'hydrogène vert et l'éolien en mer flottant**. Notre territoire est aujourd'hui en pointe dans ces deux secteurs, ainsi que pour l'hydraulique et le photovoltaïque. Nous allons poursuivre notre action avec détermination, mais nous avons besoin que l'Etat tienne ses engagements notamment en matière de rénovation énergétique, d'éolien flottant ou de réseau de transports de l'hydrogène. Nos avancées dépendent de ses décisions.

A ce titre, en tant que présidente de Régions de France, je demande également que les Régions, acteurs majeurs en matière d'énergie sur les territoires, puissent avoir plus de responsabilités.

Ensemble, unis dans un collectif rassemblant les citoyens, les entreprises, les associations et les acteurs publics, nous pouvons réussir cette transformation en ne laissant personne au bord du chemin. C'est pour cette raison qu'en 2020 nous avons engagé la concertation citoyenne qui a permis l'adoption du Pacte Vert pour l'Occitanie. Nous voulons poursuivre cette démarche démocratique en soutenant les projets citoyens de production d'énergies renouvelables et en associant la jeunesse à un grand débat pour choisir le modèle énergétique que nous voulons pour notre territoire.

Il y a urgence, mais la crise climatique n'est pas une fatalité. Avec volontarisme et détermination, en agissant collectivement, nous pouvons faire de notre territoire un modèle de développement en conscience et de solidarité pour préserver l'avenir des générations futures.

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

Pouvoir de vivre et souveraineté

De nouvelles solutions pour **être moins dépendants** et **faire des économies !**

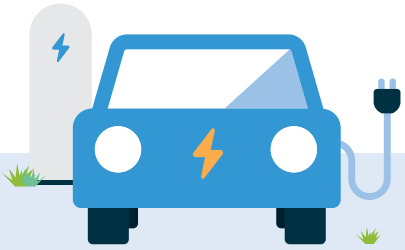

POUR SE DÉPLACER - P.6

Des véhicules électriques accessibles à tous

SOLUTIONS

UN ÉCOCHÈQUE POUR ACHETER UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE (NEUF OU D'OCCASION) JUSQU'À 5 000€

+ 5000 BORNES DE RECHARGE SUR TOUT LE TERRITOIRE RÉGIONAL POUR UN MONTANT DE 25 M€

➡ **4 X MOINS CHER**
Ex : pour 15 000km/an > gain de 1000 euros environ

➡ **2 X MOINS D'ÉMISSIONS DE CO_2**

UNE OFFRE DÉDIÉE AUX SÉNIORS POUR LES TRAINS RÉGIONAUX LIO

POUR RÉNOVER son logement - P.8

31 guichets Renov'Occitanie pour conseiller et accompagner la rénovation énergétique (menuiseries, chauffage, photovoltaique...)

SOLUTIONS

30 10 UN NUMÉRO UNIQUE

UN DIAGNOSTIC PRIS EN CHARGE À HAUTEUR DE 570 € (BUDGET RÉGION : 2 M€)

UN ÉCOCHÈQUE LOGEMENT DE 1 500 € POUR FINANCER LA RÉNOVATION THERMIQUE

DES AVANCES DE SUBVENTION JUSQU'À 20 000 € COUVRANT LES AIDES RÉGIONALES ET D'ÉTAT POUR LES PLUS MODESTES

UN PRÊT À BAS TAUX JUSQU'À 75 000 € POUR FINANCER LES TRAVAUX

➡ **80 000 PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR AN**
(record France)

➡ **AU MOINS 40% D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**

➡ **LA RÉGION OCCITANIE A RÉSERVÉ UN BUDGET DE 15 M€ PAR AN**
pour la rénovation énergétique des logements.

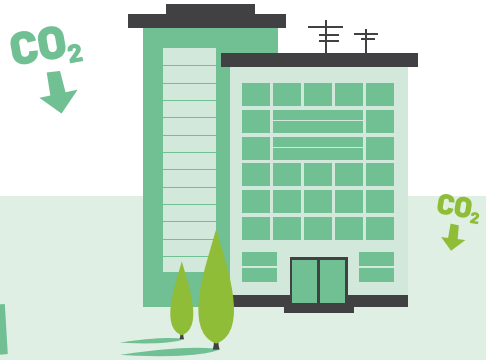

POUR

"DÉCARBONER"

son entreprise - P.9

SOLUTIONS

UN PASS EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AVEC UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ (JUSQU'À 10 000 €)

DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE TRAVAUX LOURDS ET D'ÉQUIPEMENTS POUR « DÉCARBONER » SON ACTIVITÉ (DÉCHETS, ISOLATION, BORNES...)

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE (3 000 €) OU D'UN VÉLO-CARGO (1 000 €) POUR LES ARTISANS

POUR

FAIRE ENTENDRE

sa voix sur le climat - P.11

SOLUTIONS

LE GRAND DÉBAT « GÉNÉRATION ÉCOLOGIE CLIMAT OCCITANIE » DÈS FIN 2022 : AVEC LES JEUNES GÉNÉRATIONS POUR CHOISIR LE MODÈLE ÉNERGÉTIQUE QUE NOUS VOULONS.

POUR

DÉVELOPPER

les projets citoyens de production d'énergies renouvelables - P.11

SOLUTIONS

1 FONDS SPÉCIFIQUE ABONDÉ DE 2 ,5 M€ PAR LA RÉGION, POUR FINANCER CES PROJETS.

OBJECTIF : **500 PROJETS ET 100 000 CITOYENS** ACTIONNAIRES !

10 mesures prioritaires pour aider les habitants et les entreprises à agir pour la transition énergétique

Le contexte international avec la guerre en Ukraine qui renforce notre dépendance énergétique, et l'urgence climatique toujours plus prégnante, nous impose d'accélérer vers plus de souveraineté énergétique et de modifier profondément nos modes de vie. C'est pour relever ces défis que la Région a décidé d'aller plus loin en lançant l'Acte II de sa stratégie à Énergie positive RéPOS initiée en 2016, avec la création du « Plan pour le pouvoir de vivre et la souveraineté énergétique ».

L'objectif : transformer en profondeur notre modèle énergétique en veillant à donner les moyens à tous, quels que soient ses ressources et son domaine d'activité, de prendre part à cette mutation et de réaliser l'objectif fixé par la Région de couvrir près de la moitié de nos besoins énergétiques par la production d'énergies renouvelables locales d'ici 2030, et 100% d'ici 2050.

À travers des mesures concrètes de court et de long termes, la Région met en œuvre les moyens de tendre vers la souveraineté énergétique du territoire et sa décarbonation, tout en apportant des réponses immédiates aux citoyens et entreprises. **Pour cela, 10 mesures prioritaires ont été ciblées, portant sur 3 leviers d'action majeurs : la mobilité des habitants, l'efficacité énergétique des entreprises et la participation citoyenne**.

A - SOUTENIR LE POUVOIR DE VIVRE : ACCÈS AUX MOBILITÉS VERTES ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Renforcer l'écochèque véhicule électrique ou hybride rechargeable

L'Europe a acté la fin des véhicules thermiques en 2035. La Région souhaite démocratiser sans attendre, populariser l'usage de la voiture électrique. Dès 2019, la Région a lancé une aide à l'achat pour des véhicules électriques d'occasion. Elle s'élève jusqu'à 2000 € et est cumulable avec l'aide de l'État de 2 500 €. Aujourd'hui, **elle étend ce dispositif aux véhicules neufs**. Cette nouvelle aide sera accessible aux particuliers d'Occitanie (pour les personnes non imposables, soit 50% de la population régionale) avec un montant jusqu'à 5 000 €, dès juillet pour les premières commandes. Elle est cumulable avec les aides de l'État pouvant s'élever à 9 500 €*.

Pour les **véhicules en location** (LOA ou LLD) : aide jusqu'à 3 000 €, à laquelle peut s'ajouter 2 000 € dans le cas d'un rachat de véhicule. Ces nouvelles aides de la Région, cumulées à celles de l'État, permettront d'offrir une entrée de gamme de 8 000 à 20 000 €, suivant le modèle neuf citadin ou familial. Et moins cher pour les véhicules d'occasion.

Depuis son lancement en 2019, la Région a déjà accompagné, via un budget de 5,7 M€, l'achat de près de 4 000 véhicules propres avec un coût moyen du véhicule d'occasion de 10 500€.

** Dans les zones à faibles émissions (ZFE), aide complémentaire possible*

Margaux M.*,
célibataire

a fait l'acquisition **d'un véhicule électrique citadin d'occasion**
(* mise au rebut d'un véhicule thermique)

Coût du véhicule : **10 000 €**
(modèle de type Renault Zoé)

Coût d'acquisition
= 5 500 €
grâce à 4 500 € d'aides,
dont 2 500 € de l'État
et **2 000 € avec l'éco-chèque Région**

Michel P.*,
marié 2 enfants

prévoit l'acquisition **d'un véhicule électrique familial neuf**
(* mise au rebut d'un véhicule thermique)

Coût du véhicule : **33 700 €**
(modèle de type Renault Captur ou Kia Miro)

Coût d'acquisition
= 19 200 €
grâce à 14 500 € d'aides,*
dont 9 500 € de l'État,
et **5 000 € avec l'éco-chèque Région**

* Hors aides éventuelles de la Métropole

BÉNÉFICES DE L'OPÉRATION

Un nouveau véhicule plus sûr, plus moderne et plus écologique à moindre coût

Une réduction des émissions de carbone de 70%/par an

1 100 € d'économie à l'année (sur la base de 15 000 km réalisés chaque année)

Doubler le nombre de bornes de recharge électriques

La Région souhaite s'engager pour la **création d'un service public généralisé de bornes de recharge de véhicules électriques**, en lien avec les Syndicats départementaux d'énergie et les opérateurs répondant aux différents besoins (équipements en zone urbaine, péri-urbaine, rurale, bornes classiques, rapides ou ultra-rapides, équipements le long des grands itinéraires, ...). **L'objectif est de doubler le nombre de points de recharge et de déployer 5 000 bornes supplémentaires**, d'ici la fin du mandat, **dont des bornes de recharge rapide, de forte puissance permettant un service de haute qualité**. La Région a mobilisé 25 M€ pour cette mesure.

Faciliter l'accès des seniors aux transports régionaux

Pour inciter l'usage de trains régionaux liO, tout en préservant le pouvoir d'achat, la Région Occitanie propose la tarification la moins chère de France. Elle a notamment développé depuis avril 2021 un dispositif spécifique à l'attention des jeunes de 18 à 26 ans permettant la gratuité des déplacements pour les usages réguliers (+=0). Dans le même esprit que le tarif jeunes, **une déclinaison à destination des seniors récompensera la fidélité et permettra d'obtenir une réduction dès le premier trajet mensuel**. Ce dispositif vient en complément de la carte seniors mise en œuvre au niveau national et des mesures déjà activées par la Région pour plafonner les trajets à 1 € pour les abonnés. Chaque année, la Région propose 3 millions de billets à petits prix. Grâce à ces billets de trains à 1€, la fréquentation des trains liO a augmenté de 8% en 2021.

Ce nouveau dispositif à destination des seniors sera présenté le 11 juillet en présence de Jean-Pierre Farandou, président-directeur général de la SNCF.

Rénov'Occitanie : des services sur-mesure pour booster la rénovation énergétique des logements particuliers et des copropriétés

Pour simplifier les démarches des citoyens souhaitant engager une rénovation énergétique de leur logement, la Région a lancé en 2021 Rénov'Occitanie, le premier service régional de la rénovation énergétique. Doté d'un réseau de 31 guichets d'information, maillant le territoire régional, ce dispositif permet un accompagnement complet des particuliers (80 000 personnes accompagnées par an) mais aussi des copropriétés.

Pour rendre encore plus accessible son dispositif Rénov'Occitanie et simplifier le parcours d'accompagnement des habitants, la Région lance un **numéro unique, le 3010, pour accéder à l'ensemble des services de Rénov'Occitanie, opérationnel à compter du 1er juillet.**

La Région propose à travers Rénov'Occitanie un **accompagnement pour la réalisation d'un diagnostic du logement,** pris en charge par la Région, avec au moins deux scénarios de travaux : réduction de 40% des consommations et atteinte du niveau de performance BBC rénovation. A l'issue, **un rapport est remis avec les simulations et les plans de financement associés**. L'opérateur de Rénov'Occitanie peut également **intervenir pour l'accompagnement aux travaux et financements** mais aussi dans le **suivi des consommations**. La Région alloue par exemple un **écochèque logement allant jusqu'à 1 500 € d'aides** pour la réalisation de travaux visant à réaliser des économies d'énergie (au moins 40%) dans un logement. Il s'adresse aux particuliers propriétaires occupant un logement de la région, et est cumulable avec d'autres aides liées aux économies d'énergie.

À propos de l'AREC :

Outil de la Région Occitanie, l'AREC (Agence régionale Énergie Climat) fabrique des solutions de transition énergétique au service des territoires.

Elle propose des solutions clefs en main ou adaptées aux situations particulières des acteurs qui souhaitent s'engager dans la transition écologique de leur territoire.

En 2021, l'AREC a notamment accompagné 10 entreprises pour améliorer leur efficacité énergétique, 2 000 particuliers pour la rénovation de leur logement, ainsi que 52 collectivités dans leur stratégie énergétique.

L'AREC s'engage également aux côtés des porteurs de projet, dans la production d'énergies renouvelables. Ainsi, fin 2021, près de 41 M€ d'investissement ont permis la réalisation de 60 installations d'énergies renouvelables sur le territoire régional ; générant plus de 1,2 Md€ de travaux.

www.arec-occitanie.fr

Par ailleurs, pour que chacun, quelle que soit sa situation économique, puisse maîtriser sa consommation d'énergie, la Région propose, dès aujourd'hui, aux ménages les plus impactés par la précarité énergétique, **un dispositif d'avance de subvention permettant de limiter, voire de supprimer la nécessité d'avancer une partie du coût des travaux. Le montant de l'avance peut s'élever jusqu'à 20 000** €, sur une durée maximale de remboursement de 18 mois.

Parce que la **rénovation des copropriétés** est un levier majeur pour accélérer la transition énergétique, la Région propose un suivi complet et adapté : réalisation d'un **audit énergétique** de l'ensemble de la copropriété, **suivi des travaux** et aide au financement des travaux grâce au **« prêt Copropriété Rénov'Occitanie »**, une aide directe **« écochèque »**, un **prêt collectif à taux bonifié**, souscrit par le syndicat des copropriétaires.

Au total, ces aides représentent un investissement de **15 M€** par an, pour la Région Occitanie. Elles s'inscrivent en complément des aides allouées par l'État.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet Rénov'Occitanie :
https://renovoccitanie.laregion.fr/Le-pret-coproprietes-Renov-Occitanie

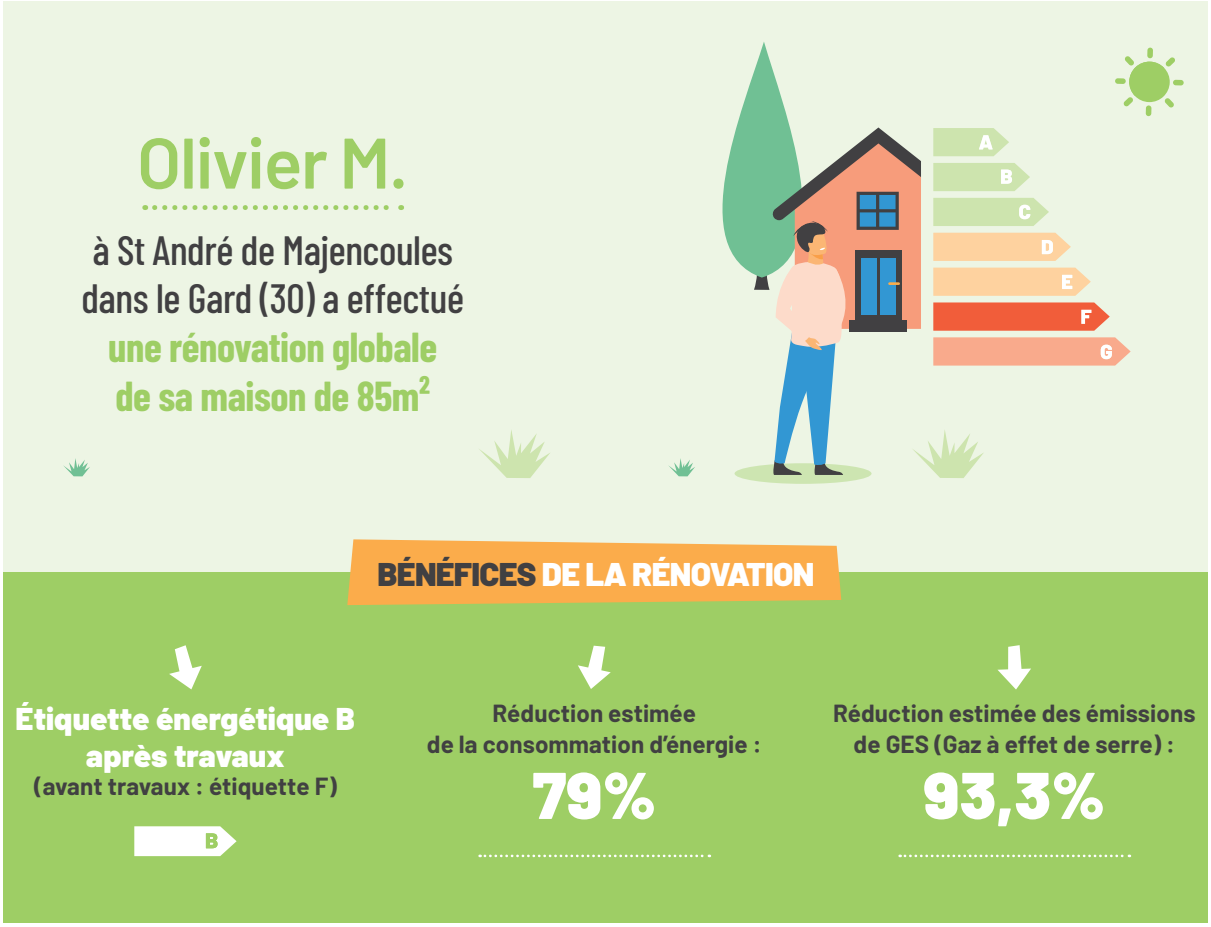

B - ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES

Aider à l'achat d'un véhicule électrique pour les artisans à proximité d'une ZFE (Zone à faibles émissions)

L'Occitanie compte près de 200 000 artisans. Afin de les aider à poursuivre leur activité dans les villes et villages, sans polluer, la Région accompagne le verdissement de leur parc automobile, notamment en lien avec la mise en place dans certaines agglomérations d'une zone à faibles émissions (ZFE). Ainsi, la Région lance un **nouvel écochèque mobilité dédié aux artisans pour des véhicules d'occasion ou neufs**. Le dispositif sera **accessible à l'ensemble des entreprises artisanales d'Occitanie**. Le **montant pourrait s'élever jusqu'à 3 000 €**, sous condition de mise au rebut du véhicule et avec l'avantage de récupérer la TVA.

La Région proposera également une aide **jusqu'à 1 000 € pour l'achat d'un vélo-cargo**.

Ce dispositif et ces montants font l'objet d'une concertation avec les chambres de métiers de la région Occitanie, de l'Hérault et de la Haute-Garonne.

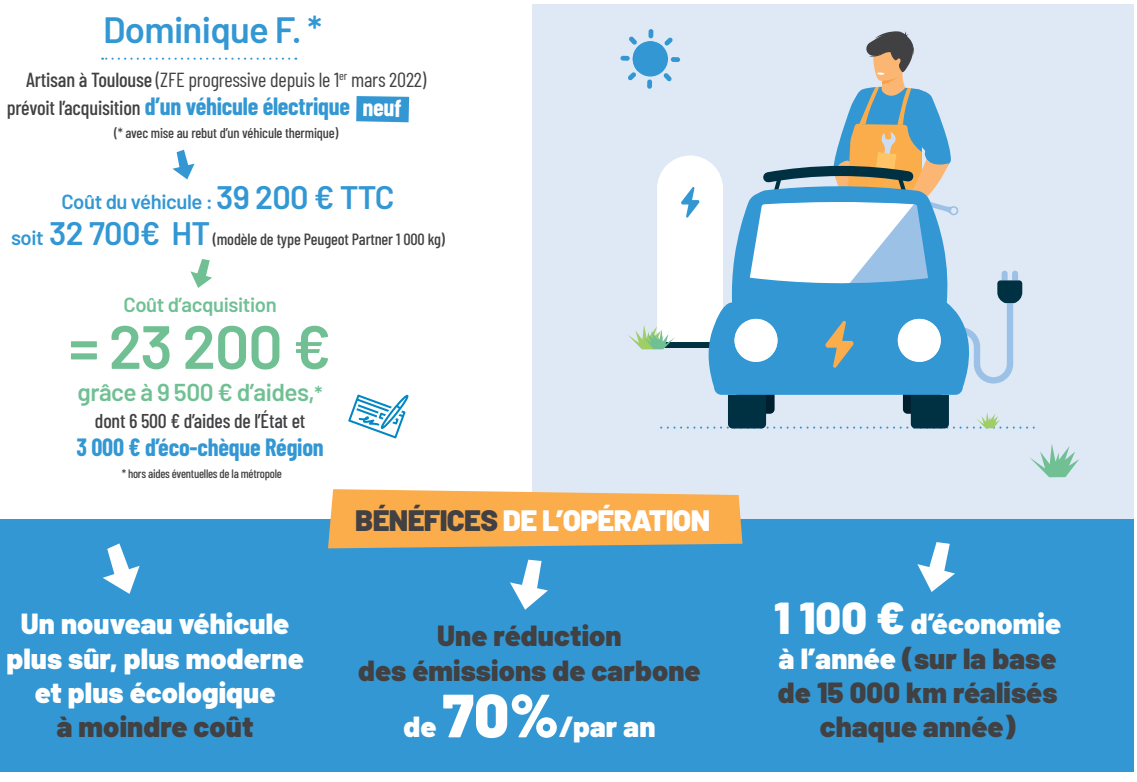

Créer un Pass efficacité énergétique dans l'entreprise

Afin d'encourager les entreprises à passer à l'acte, la Région financera à travers ses « Pass » la réalisation des études nécessaires à la réalisation de travaux d'économie d'énergie et d'amélioration de l'efficacité énergétique, que ce soit dans **leurs process** ou pour **leurs bâtiments**. Ces études concerneront le **diagnostic initial** permettant d'évaluer les sources d'économies et **l'identification des travaux** à mener.

Les entreprises bénéficieront d'une aide pouvant aller **jusqu'à 10 000 €**.

Pour les investissements lourds dans l'industrie : FITEEO

La Région avec l'AREC et la Société Atlante Gestion a lancé FITEEO (Financeur pour l'Industrie et le Tertiaire de l'Efficacité Energétique en Occitanie). Cet outil de 10 M€ propose le **portage clé en main** des projets de transition énergétique des entreprises sur leurs sites : gestion des déchets, isolation, remplacement d'actifs consommateurs d'énergie, production d'énergie verte en autoconsommation, installation de bornes de recharge... **L'avantage pour l'entreprise ?** Pouvoir déléguer le financement des équipements nécessaires et les risques liés à la transition énergétique à un tiers-investisseur (partenariat avec la Caisse d'Épargne) qui lui en rendra la propriété à la fin de la période contractuelle.

Villeroy & Boch, renforcer l'efficacité énergétique de son outil de production

FITEEO est intervenu pour l'usine de Villeroy & Boch, entreprise spécialisée dans la fabrication de vaisselles et de mobilier de salle de bain située à Valence d'Agen (82), en mobilisant notamment l'entreprise Eco Tech Ceram, comme solution de stockage de chaleur. L'objectif fixé par l'entreprise porte sur l'économie de 7 GWh sur sa consommation annuelle d'énergie, permettant d'éviter l'émission de 1300 tonnes de CO2 par an. Le projet vise au remplacement de séchoirs, d'isolation de wagons et régulation de température des fours, pour un montant de 2,6 M€. Grâce à l'aide de la Région (400 000 €) et de l'ADEME (800 000 €), FITEEO va porter la solution de financement pour Villeroy & Boch en demandant des loyers durant cinq années puis en cédant les actifs au bout de cette durée.

Inciter et accompagner les collectivités pour réaliser des travaux

Depuis 2016, la Région a accompagné la rénovation énergétique de près de 1 000 bâtiments publics, pour un montant de 25 M€. Cet investissement sera renouvelé, mais elle souhaite désormais aller plus loin via l'AREC en proposant une **offre de services complète** : audit pour les **choix d'investissements**, parcours d'accompagnement spécifique pour les **petites collectivités** et aide renforcée aux **travaux de rénovation des bâtiments publics.**

Dans le Gers, la Région a par exemple soutenu la **commune d'Auch** pour la **rénovation énergétique de l'école maternelle Arago**, via une aide aux travaux de **50 000€**. Le chantier a notamment consisté à changer toutes les menuiseries en bois, remplacer les chauffages existants par deux systèmes mieux adaptés à l'usage (système de chauffage / refroidissement pour les zones utilisées quotidiennement et chaudière à gaz à condensation pour les autres zones), colmater toutes les prises et extractions d'air des anciens radiateurs. Ces travaux ont permis une **baisse de la consommation d'énergie de 47 % et de réduire de 60 % les émissions de gaz à effet de serre**.

C - IMPLIQUER LES CITOYENS ET ACCOMPAGNER LEURS INITIATIVES

Pack « Aux EnR, citoyens » : multiplier par 10 les projets citoyens de production d'énergie renouvelable

- **Subvention** pour l'accompagnement de collectifs citoyens pour la réalisation **d'études** préalables à l'émergence de **projets de petite ou moyenne puissance** (> 500 kW) : projets de grappes de toitures photovoltaïques, d'ombrières photovoltaïques sur des parkings, remise en service de petites centrales hydroélectriques, etc. **Aide jusqu'à 35 000 € pour les études et jusqu'à 100 000 €** en phase d'investissement (1 € Région pour 1 € investi par un citoyen) ;
- Lancement d'un **Appel à Manifestation d'Intérêt** pour les projets citoyens **de plus grande puissance** comme des parcs photovoltaïques au sol sur des sites et sols dégradés, petits parcs éoliens, chaufferies bois et réseaux de chaleur, installations géothermiques... Les lauréats bénéficieront d'une **subvention** pour faire émerger et développer leur projet. **Aide jusqu'à 100 000 € maximum, en fonction du stade du développement du projet** ;
- Création d'un **fonds pour le financement des projets EnR citoyens en Occitanie** : la Région créera, dès les prochains mois, un outil de financement pour les projets inférieurs à 500 kW et portés à 100 % par des citoyens et/ou des collectivités locales. Cet outil financier porté par l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC) et abondé par la Région à hauteur de 2,5 M€, visera plus particulièrement la prise de participation dans les projets de grappes de toitures photovoltaïques, les parcs solaires au sol de petite puissance et la petite hydroélectricité.

Pour une « génération GECO » (Génération pour l'écologie et le climat en Occitanie)

La Région organisera à partir de fin 2022 les premières Assises régionales de la jeunesse. Ces assises auront pour objectif de poser les bases du renouvellement du Conseil régional des jeunes, et constitueront le point de départ de temps d'échanges et de concertation avec la jeunesse sur les thèmes de la transition énergétique et du changement climatique tout au long du mandat.

▶ FOCUS SUR... La Région lance un Plan de 100 M€ pour l'avion vert

La filière aéronautique est engagée dans une transition majeure, qui vise à réduire progressivement les émissions de carbone. Pour relever ce défi, la **Région mobilise 100M€ dans le cadre du Plan pour l'avion vert** qui vise à **accélérer la transformation de la filière** en s'appuyant sur **l'innovation** et l'évolution des **compétences humaines**. L'ambition de la Région est de **faire de l'Occitanie la région où se développe et se concrétise l'avion vert**.

● 35 M€ pour le technocampus, plus grand centre d'Europe d'essais sur l'avion vert

Ce centre d'essais de très grande envergure dédié aux technologies de l'hydrogène (piles à combustible, électrolyseurs d'eau, combustion de l'hydrogène...) sera partagé par le monde académique et le monde industriel (Airbus, Safran, Liebherr, Vitesco etc) avec la possibilité de réaliser des essais des plus bas aux plus hauts niveaux de maturité technologique. Ouverture prévue fin 2024.

● 10 M€ pour le développement de carburants durables

En 2021, un premier Appel à Manifestation d'Intérêt sur les SAF (Sustainable Avion Fuels) a été lancé par la Région, via son agence Ad'occ, et a permis d'**identifier une vingtaine d'acteurs régionaux** (Airbus, Safran, Antargaz, Airliquid, Genvia ...) **en capacité de se mobiliser sur ce sujet pour envisager la structuration et le développement d'une filière** régionale d'électro-carburants pour l'aéronautique.**Une dizaine de projets (R&D, démonstrateurs...) seront accompagnés dans les prochains mois**.

● 10 M€ pour amplifier le soutien à l'aviation légère durable

La Région et Aerospace Valley ont lancé en 2021 un **AMI pour le développement de Démonstrateurs d'Avion vert dans l'Aviation Légère**. Il sera renouvelé cette année afin de **soutenir de nouvelles collaborations entre les acteurs industriels et les laboratoires**. À ce jour, la Région a engagé près de **5 M€ et retenu près de 20 projets**.

● 10 M€ pour les métiers de demain et le renouvellement des compétences

- Initié par la Région, le **projet GENHYO de création d'un Campus Hydrogène** pour les métiers de l'hydrogène, déconcentré sur l'ensemble du territoire, est porté par un consortium d'une 20aine d'acteurs (universités, écoles d'ingénieurs, lycées – CMQ-GRETA, UIMM, AFPA, OPCO etc).
- La Région va également demander aux organismes de formation d'intégrer les enjeux liés à la décarbonation et à la transition écologique et énergétique, et soutenir la formation des salariés du secteur aéronautique.
- Afin d'attirer des jeunes vers les métiers contribuant à la transition écologique et énergétique, la Région Occitanie a mis en place en avril 2022 du Revenu Régional Ecologique Jeunes (RREJ). **Au terme de l'expérimentation, le RREJ sera ouvert à la filière aéronautique**.

● 20 M€ pour soutenir les programmes d'innovation de dimension européenne impliquant des entreprises d'Occitanie

● 15 M€ pour diffuser l'innovation dans toute la filière

La Région souhaite amplifier les efforts d'innovation des entreprises régionales, en lien avec l'aviation verte et en complémentarité des programmes européens et nationaux. **Ainsi, elle mobilisera 15M€ dans le cadre de ses dispositifs d'aide à la recherche et développement portés par des entreprises, et visant à répondre aux enjeux de la décarbonation**.

● Lancer l'Institut pour l'Aviation Durable

Porté par l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE SUPAERO), le **projet de création d'un Institut de l'Aviation Durable**, regroupera des chercheurs de diverses disciplines. Des collaborations avec des partenaires industriels devraient voir le jour et pourront nourrir l'écosystème régional de la filière aéronautique afin de faire de l'Occitanie, un lieu d'innovation sur le futur de l'aviation.

Pouvoir d'achat : infos clés sur les mesures nouvelles ou renforcées

Le soutien au pouvoir d'achat est le fil rouge de cette Assemblée plénière du 30 juin 2022, avec un ensemble de mesures nouvelles et renforcées, représentant un montant global de 9,2 M€. Parmi ces mesures :

Santé : près de 4 M€ pour la revalorisation salariale des formateurs

Dans le cadre du Ségur de la Santé, **la Région va verser près de 4 M€ pour la revalorisation salariale des formateurs dans les instituts de formations sanitaires et sociales**. Cette mesure vient renforcer l'action de la Région pour répondre aux besoins croissants du secteur, notamment avec la **création de plus de 1 600 places en formation paramédicales et sociales supplémentaires** pour la rentrée 2022 (après l'ouverture de 1 500 places en 2021).

© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

Prolongation de la carte Occ'Ygène : un coup de pouce pour visiter local à moindre coût

Lancée à l'été 2020 par la Région et le CRTL, la carte Occ'Ygène est un Pass dématérialisé qui permet de bénéficier d'avantages et de réductions sur des prestations touristiques et de loisirs en Occitanie (activités de pleine nature, musées, parcs animaliers, sites de visite, domaines viticoles, centres de bien-être...) et sur la réservation d'hébergements (villages de vacances, campings). Il existe également une version monétisée, la carte Famille+, destinée aux familles les plus modestes. **Déjà accessible pour les vacances d'été, la Région souhaite étendre ce dispositif jusqu'en décembre 2022**. La Région mobilise pour cela une enveloppe de 700 000 € pour l'année. Cela permettra de continuer à favoriser le voyager local et à soutenir les acteurs de l'économie touristique en moyenne saison et pendant les périodes de hors saison.
En 2020 et 2021, ce sont 45 000 cartes qui ont été commandées, dont 10 000 cartes Famille+, et **plus de 1,7 M€ reversé aux professionnels** via les cartes monétisées. **Pour 2022, le succès est au rendez-vous** puisqu'à la moitié de l'année, les commandes ont déjà largement surpassé les chiffres annuels des années précédentes.

En 2022, « Bien Manger Pour Tous » évolue pour les étudiants

Après une première période où l'opération Bien Manger Pour Tous a permis à de nombreuses personnes en difficultés d'accéder à des produits locaux, frais, de qualité, via les associations d'aide alimentaire, le dispositif a progressivement été orienté vers les étudiants, fortement impactés par la crise sanitaire. **Avec l'objectif d'engager des changements de pratiques pérennes, la Région fait à nouveau évoluer « Bien Manger pour Tous ».** Concrètement des animations seront organisées sur les campus autour d'un camion-cuisine où des étudiants cuisineront des recettes simples et bon marché, à base de produits régionaux, encadrés par des formateurs qualifiés. Un stand nutrition/santé et une plaquette de sensibilisation accompagneront le dispositif. Une expérimentation sur deux sites (Mende et Toulouse) sera conduite en 2022, avant son déploiement sur l'ensemble de la région en 2023, et pourra bénéficier à 2000 étudiants. La Région mobilise 30 000€ pour lancer cette opération.

Boutonnet Laurent - Région Occitanie

Aide aux criées en raison de la hausse du prix du carburant

Conséquence de la crise en Ukraine, la hausse du prix du carburant impacte lourdement les professionnels de la pêche. Pour limiter les difficultés économiques rencontrées par la filière régionale et éviter un arrêt de l'activité de la flotte chalutière, **la Région a engagé d'avril à juin 2022 un dispositif d'urgence « aide carburant ».** Ainsi, elle mobilisera **225 000 €** afin de compenser les criées qui ont, dans le cadre de ce dispositif, accordé des remises sur une partie des taxes appliquées aux pêcheurs. Cette mesure a principalement permis de soutenir les 57 chalutiers de la façade.

ANNEXE

LISTE DE L'ENSEMBLE DES MESURES DU PLAN RÉGIONAL POUR LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE

© Darnaud Antoine - Région Occitanie

Faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie

➡« Je réduis ma conso ! » : actions de sensibilisation auprès des ménages pour la réduction des consommations d'énergie

➡Créer un Fonds Energie Solidaire Occitanie, pour rendre accessible à tous la transition énergétique

➡Accompagner les ménages pour la maîtrise de leur facture et détecter la précarité énergétique

➡Soutenir les travaux de rénovation dans les copropriétés pour améliorer le cadre de vie des habitants (énergie, biodiversité, qualité environnementale du cadre bâti)

➡Accompagner la construction de logements sociaux performants et soutenir la rénovation énergétique

Garantir le droit à la mobilité pour tous

➡Eco-chèque mobilité Véhicule Léger Electrique ou hybride rechargeable pour les particuliers

➡Eco-chèque mobilité Véhicule Utilitaire Léger Electrique pour les artisans à proximité d'une ZFE

➡Développer un bouquet d'offres pour le déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques

➡Flexitanie, projet innovant Vehicle to grid

➡Nouvelle tarification TER jeune et sénior

➡Encourager le covoiturage d'intérêt public régional

➡Plan Vélo : développement des pistes cyclables du quotidien

➡Eco-chèque réparation vélo

➡Déploiement des PEM et aires de covoiturage

➡Favoriser les transports collectifs dans les sites touristiques et pour l'accès aux espaces naturels

➡Développer la mobilité Hydrogène dans les stations de montagne

➡Favoriser l'acquisition de véhicules professionnels H2

➡Mettre en place une société de leasing de véhicules H2

Décarboner les entreprises et les collectivités

➡Pour aider les 1ers gestes de sobriété d'une entreprise : une mission de conseil et d'accompagnement pour la réduction de son empreinte environnementale.

➡Pass Efficacité énergétique dans l'entreprise

➡Décarboner par l'Eco-conception du produit/service vendu par l'entreprise :

➡Pour les investissements lourds : agir sur l'outil industriel et financer les travaux d'économie d'énergie dans le cadre de FITEEO (AREC)

➡Accompagner les communes pour l'extinction de l'éclairage public la nuit

➡Soutenir la réalisation d'audits et schémas directeurs immobiliers pour aider les choix d'investissement des collectivités pour la rénovation de leurs bâtiments

➡Mettre en place un parcours d'accompagnement pour les petites collectivités pour la réalisation d'actions d'économie d'énergie sur leur parc bâti

➡Rénovation énergétique des bâtiments publics

Redonner le pouvoir aux citoyens

➡Redonner la parole à la jeunesse pour construire le modèle énergétique de demain

➡Accélérer le développement de ces projets citoyens- Objectif : 500 projets et 100 000 citoyens actionnaires à l'horizon 2030.

➡Lancer un Fonds pour le financement des projets EnR citoyens en Occitanie

Libérer le développement des énergies renouvelables sur les territoires

➡« Prête-moi ton toit », bourse de "mise à disposition de toitures" pour le développement de toitures solaires.

➡Soutenir le désamiantage des toitures en contrepartie de l'installation de panneaux solaires photovoltaïques

➡Soutenir l'autoconsommation totale à partir d'installations solaires photovoltaïques

➡Accompagner le développement de l'agrivoltaïsme

➡Relancer le solaire thermique

➡Promouvoir la méthanisation par la réalisation d'études et de missions de concertation

➡Mettre en place de nouvelles mesures de soutien à la filière biogaz qui seront soumises et discutées avec l'ensemble des partenaires

➡Soutenir le bois énergie et les réseaux de chaleur

➡La Géothermie, source de chaleur et de froid renouvelable

Accompagner les agriculteurs, acteurs de la transformation énergétique

➡Soutenir la méthanisation agricole

➡Accompagner le développement de l'agrivoltaïsme

Soutenir le développement d'une filière des énergies renouvelables, pour la ré-industrialisation des territoires en Occitanie

➡Construire une filière innovante et compétitive sur l'éolien en mer flottant

➡Implanter une Méga Factory de panneaux solaires photovoltaïques en Occitanie

➡Lancer la capitalisation du Fonds OCCIGEN, fonds souverain pour la transition énergétique

➡Conforter l'Occitanie, leader de l'hydrogène vert

Renforcer l'engagement de la Région

➡Réaliser un bilan carbone pour une meilleure connaissance de la dépendance aux énergies fossiles et des émissions de gaz à effet de serre

➡Développer une culture de la maîtrise de l'énergie (consommations et coûts) à travers le Schéma Directeur Energie (SDE) qui doit être un projet collectif.

➡Améliorer la connaissance des consommations et des productions énergétiques du parc immobilier

➡Généraliser les marchés d'exploitation performanciels sur les installations énergétiques de l'ensemble des établissements régionaux

➡Réaliser des rénovations énergétiques exemplaires via un Schéma Directeur Energie (SDE)

➡Rénovation énergétique des gares

➡Plan « LED » spectacle vivant Occitanie

➡Lancer un AMI pour développer le solaire photovoltaïque sur le patrimoine régional

➡Actions pour la transition énergétique dans les Ports

➡Développer le recours à la géothermie très basse énergie (à moins de 200m de profondeur).

➡Poursuivre le recours à l'énergie bois et aux réseaux de chaleur vertueux.

➡Encourager les agents à utiliser les modes doux

➡Agir pour la sobriété numérique

➡Verdissement du parc automobile

© Perset Arthur - Région Occitanie

Le succès de REPOS conditionné aux engagements de l'État

➡Donner la possibilité aux sociétés de tiers financement de distribuer des Eco Prêts à taux Zéro (Eco PTZ)

➡Soutenir la rénovation des bâtiments publics

➡Trancher le sujet de l'ouverture à la concurrence des concessions hydroélectriques

➡Sécuriser le développement des projets d'EnR en fluidifiant les procédures d'instruction

➡Développer l'autoconsommation photovoltaïque

➡Stabiliser l'environnement tarifaire de la méthanisation

➡Maintenir le rythme de développement de l'éolien terrestre

➡Confirmer le développement de l'éolien flottant en Méditerranée

➡Développer un réseau de transport d'hydrogène

➡Soutenir les usages de l'hydrogène

CONTACT PRESSE

Service de presse Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
service.presse@laregion.fr
Toulouse - 05 61 33 53 49 | 52 75
Montpellier - 04 67 22 81 31

@presseoccitanie I laregion.fr

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée